

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX**

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Maurice, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le douzième jour de mois de mai de l'an deux mille vingt-cinq à compter de dix-neuf heures et à laquelle étaient présents :

Monsieur le maire :	Gérard Bruneau
Madame et Messieurs les conseillers :	Stéphane Gagnon
	Donald Jacob
	Mario Massicotte
	Yannick Marchand
	Sophie Gagnon
	Michel Beaumier

Monsieur Stéphane Laroche directeur général et greffier-trésorier est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

2025-05-96

Il est proposé par monsieur le conseiller Yannick Marchand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

Réflexion

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2025
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2024 par la firme Mallette SENCRL
6. Nomination du vérificateur pour l'année 2025
7. Règlement numéro 2025-655 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires qui abroge le règlement numéro 2007-476
8. Résolution de félicitations pour l'élection de monsieur François-Philippe Champagne
9. Résolution pour demander à monsieur François-Philippe Champagne la conservation du service postal à Saint-Maurice
10. Devis pour clauses techniques générales à la Municipalité
11. Offres de services professionnels pour mise à jour complète du plan d'intervention de 2015
12. Inscription de monsieur Daniel Lemoine au congrès de l'AGSIQ qui se tiendra du 14 au 17 juin 2025 à Trois-Rivières
13. Demande de publicité pour la Fête Nationale 2025
14. Demande de soutien financier pour le service Sacs d'école
15. Demande de don pour la compagne de financement de la Fondation québécoise du cancer
16. Demande de don pour la Marche de L'espoir aux profits de la Société canadienne de la sclérose en plaques
17. Dépôt des états comparatifs au 30 avril 2025
18. Acceptation de la convention salariale des pompiers et mandater les signataires

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Adoption du procès-verbal du 14 avril 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025 a été remis à chacun des membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance ordinaire;

En conséquence :

2025-05-97

Il est proposé par monsieur le conseiller Yannick Marchand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal du 14 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

Adoption des chèques et des achats

2025-05-98

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le greffier-trésorier soit autorisé à effectuer le paiement des dépenses suivantes et avise les membres du conseil qu’il a les crédits disponibles pour payer lesdites dépenses jusqu’à un montant de 569 278.05 \$;

Liste des comptes à payer :	144 394.52 \$
Liste des salaires nets :	62 412.98 \$
Liste des comptes payés :	362 470.55 \$

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

Questions de l’assemblée

- Questionnement sur les coûts concernant le déménagement de l’hôtel de ville
- Demande afin de mettre les achats et déboursés sur le site internet
- Questions concernant le référendum ainsi que de la question
- Problématique avec la signalisation au rang Saint-Jean ouest près des travaux de la côte

Dépôt des états financiers au 31 décembre 2024 par la firme Mallette SENCRL

Madame Joanie Roy de la Firme Mallette SENCRL présente les états financiers pour l’exercice se terminant le 31 décembre 2024;

2025-05-99

Il est proposé par monsieur le conseiller Yannick Marchand, appuyé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte les états financiers tels que présentés par la firme Mallette SENCRL pour l’exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Revenus	2024
Fonctionnement	5 258 273
Investissement	1 876 275
	7 134 548
Charges	5 888 531
Excédent lié aux activités	1 246 017
Revenus d’investissement	(1 876 275)

Déficit ou excédent de fonctionnement de l'exercice	(630 258)
Avant conciliation à des fins fiscales	
Élément de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	381 947
Financement à long terme- activités de fonctionnement	900 000
Remboursement de la dette à long terme	(371 809)
Affectations	
Activités d'investissement	(130 141)
Excédent (déficit) accumulé	205 765
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	355 504

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

Nomination du vérificateur pour l’année 2025

2025-05-100

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal mandate la firme Mallette SENCRL pour faire la vérification et la préparation des états financiers pour l’exercice se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

Règlement numéro 2025-655 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire qui abroge le règlement numéro 2007-476

2025-05-101

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l’unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 2025-655 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire qui abroge le règlement numéro 2007-476.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

Résolution de félicitations pour l’élection de monsieur François-Philippe Champagne

CONSIDÉRANT QUE monsieur François-Philippe Champagne a été élu comme député de Saint-Maurice-Champlain lors de l’élection du 28 avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur François-Philippe Champagne comme ministre responsable des Finances a été reconduit;

En conséquence:

2025-05-102

Il est proposé unanimement:

QUE le conseil municipal félicite monsieur François-Philippe Champagne pour son élection comme député de Saint-Maurice-Champlain ainsi que pour son mandat de ministre responsable des Finances.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ.

Résolution pour demander à monsieur François-Philippe Champagne la conservation du service postal à Saint-Maurice

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada avait prévu de réduire ses activités à son bureau de Saint-Maurice notamment le tri du courrier pour le réaliser à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE le motif principal est le manque d'espace au local de Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura bientôt un local de disponible à offrir pour qu'il puisse maintenir le service complet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne veut pas perdre les services de Postes Canada;

En conséquence:

2025-05-103

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal demande à notre député monsieur François-Philippe Champagne d'intervenir dans le dossier du maintien du service complet de Postes Canada.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Devis pour clauses techniques générales à la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le directeur général dépose à la table du conseil un document concernant des clauses techniques générales qui s'applique à tous les travaux nécessaires pour l'installation des conduites d'eau potable et d'égouts, raccordements, poteaux d'incendie, vannes, regards, puisards etc.;

CONSIDÉRANT QUE ce document sera utile aux travaux publics et uniforme pour les nouveaux développements résidentiels;

En conséquence:

2025-05-104

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte le document déposé par le directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Offres de services professionnels pour la mise à jour complète du plan d'intervention de 2015

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a demandé des prix pour une offre de services professionnels afin de produire une mise à jour du plan d'intervention de 2015 qui a pour but de déposer la planification auprès du programme TECQ 2024-2028;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des offres reçues, celle de Génicité au coût de 19 700\$ plus les taxes applicables est recommandé car la firme a déjà les données de 2015 en main puisque c'est elle qui avait réalisé le dernier plan d'intervention;

En conséquence:

2025-05-105

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Gagnon, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte l'offre des services professionnels de Génicité au coût de 19 700\$ plus les taxes applicables pour la mise à jour du plan d'intervention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Inscription de monsieur Daniel Lemoine au congrès de l'AGSICQ qui se tiendra du 14 au 17 juin 2025 à Trois-Rivières

2025-05-106

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Yannick Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal autorise monsieur Daniel Lemoine à assister au congrès de L'Association des Chefs en Sécurité Incendie au Québec du 14 au 17 juin 2025 à Trois-Rivières;

QUE la Municipalité paie l'inscription au cout de 960\$ plus les taxes applicables et rembourse les frais inhérents tel que prévu dans le règlement numéro 2022-619.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Demande de publicité pour la Fête nationale 2025

2025-05-107

Il est proposé par monsieur le conseiller Yannick Marchand, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte l'offre de publicité du cahier d'été régional des Hebdos de la Mauricie pour la Fête Nationale pour ½ page au coût de 1 729\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Demande de soutien financier pour le service Sacs d'école

2025-05-108

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée par monsieur le conseiller Yannick Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 250\$ au Fonds communautaire des Chenaux pour le service Sacs d'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Demande de don pour la campagne de financement de la Fondation québécoise du cancer

2025-05-109

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 150\$ à la Fondation québécoise du cancer pour leur campagne corporative de 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Demande de don pour la Marche de L'espoir aux profits de la Société canadienne de la sclérose en plaques

2025-05-110

Il est proposé monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 150\$ à la Marche de L'espoir aux profits de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Dépôt des états comparatifs au 30 avril 2025

Le directeur général et greffier-trésorier dépose pour consultation les états comparatifs au 30 avril 2025.

Acceptation de la convention salariale des pompiers et mandater les signataires

CONSIDÉRANT QUE le comité de négociation recommande l'acceptation de la convention salariale du service incendie et que les signataires soient monsieur le maire Gérard Bruneau et monsieur le directeur général et greffier-trésorier Stéphane Laroche;

En conséquence:

2025-05-111

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte la convention salariale des pompiers telle que déposée et mandate monsieur le maire Gérard Bruneau et monsieur le directeur général et greffier-trésorier Stéphane Laroche à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à cette convention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Levée de l'assemblée

2025-05-112

Il est proposé par monsieur le conseiller Yannick Marchand, appuyé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité :

QUE ladite séance soit close.

La signature apposée au bas du procès-verbal vaut pour chacune des résolutions.

Gérard Bruneau, maire

Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier